



HAL
open science

Exilés et “ néos ” : Quand des migrations se rencontrent et recomposent des sociabilités locales

William Berthomiere, Christophe Imbert, Bénédicte Michalon

► **To cite this version:**

William Berthomiere, Christophe Imbert, Bénédicte Michalon. Exilés et “ néos ” : Quand des migrations se rencontrent et recomposent des sociabilités locales. *Études rurales*, 2021, *Migrer et (s’)installer*, 208, pp.18-39. <10.4000/etudesrurales.26544>. <hal-03479514>

HAL Id: hal-03479514

<https://hal.science/hal-03479514v1>

Submitted on 22 Aug 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Exilés et « néos »

Quand des migrations se rencontrent et recomposent des sociabilités locales

Asylum seekers and neo-rural dwellers: when migrations interact and recompose local sociabilities

William Berthomière, géographe, directeur de recherche, CNRS, Laboratoire Passages (UMR 5319), Pessac

Christophe Imbert, géographe, professeur, Université de Rouen, Laboratoire identité et différenciation de l'espace, de l'environnement et des sociétés (UMR 6266), Mont-Saint-Aignan

Bénédicte Michalon, géographe, directrice de recherche, CNRS, Laboratoire Passages (UMR 5319), Pessac

Paru dans : *Études rurales*, 2021, n°208, pp. 18-39.

Version auteurs



Habitante du Cada (centre d'accueil pour demandeurs d'asile) de Carla-Bayle, en Ariège, accueillie par un apiculteur bénévole en septembre 2019. Photo : C. Gaille.

Certaines campagnes sont le lieu de rencontres de migrations répondant à des impulsions et des logiques différentes. Notre article documente et analyse l'une de ces rencontres. Il s'intéresse à l'installation par l'État d'exilés dans le département rural de l'Ariège, à l'occasion de leur demande d'asile et à la faveur du développement du dispositif national d'accueil (DNA) destiné à l'hébergement des demandeurs d'asile et des bénéficiaires d'une protection de l'État français. Il se penche aussi sur la migration de « néos » (néo-ruraux), venus vivre dans ce département volontairement et hors de tout cadre institutionnel, parfois avec des motivations idéologiques (« retour » à la terre, « *downshifting* » ou bien encore expériences libertaires)¹.

Nous avons constaté au cours de notre enquête que les centres d'hébergement des exilés situés dans des espaces ruraux peuvent favoriser la rencontre de ces deux types de parcours. Ces centres sont, en effet, des lieux de convergence entre travailleurs sociaux, exilés et bénévoles. Ces derniers sont très majoritairement des « néos », qui aident des exilés n'ayant pas choisi de vivre dans ces lieux.

Nos réflexions partent de l'évolution du dispositif national d'accueil au cours des dernières années. Bien qu'il ait, pour premier objet, de fournir un hébergement, un suivi juridique et social, il doit, depuis que le logement des exilés est devenu une prérogative de l'État en 1975 [Masse 2001], permettre une répartition territoriale des centres. Des espaces ruraux ont donc d'emblée été inclus dans ce processus de répartition des lieux d'accueil des exilés [Bonerandi 2008 ; Simon-Barouh 1989]. Nombre de pays européens et extra-européens ont, depuis plusieurs décennies, mis en œuvre une politique similaire [Dwyer et Brown 2008 ; Robinson *et al.* 2003 ; Schech 2014]. En France, cela a entraîné – depuis 2015 et l'accroissement du nombre de personnes poussées à l'exil – un développement des implantations hors des grandes métropoles. Il en résulte un renforcement de la présence étrangère dans les campagnes et une diversification des nationalités [Fromentin et Pistre 2021]. S'ils ne constituent qu'un type de structures parmi d'autres au sein du DNA, les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (Cada) sont, pour un cinquième d'entre eux, implantés dans des zones

¹ Soulignons que la population de « néos » concernée par notre enquête regroupe un ensemble non négligeable de personnes d'origine étrangère. Notre département d'enquête compte parmi ceux qui ont vu le nombre de nationalités étrangères sur leur territoire fortement croître ces dernières années. Au recensement général de la population de 1999, un peu moins de 50 nationalités étaient recensées, à celui de 2015, ce sont plus de 84 nationalités soit 1903 habitants représentant près de 5 % de la population de l'arrondissement enquêté.

densément peuplées. Une part importante est située dans des communes périurbaines de grandes agglomérations (Paris et Lyon), puis dans des petites villes du centre de la France. Quelques-uns, enfin, se trouvent dans des communes rurales peu denses (dont Lagrasse dans l'Aude ou Montclar-de-Quercy dans le Tarn-et-Garonne) [Berthomière *et al.*, 2020a]. En dépit de l'installation accrue des structures d'hébergement en dehors des grandes métropoles, la présence de Cada dans des communes rurales de moins de 2 000 habitants est peu fréquente et transforme la composition sociologique de la population. Nous nous intéressons aux retombées de cette transformation socio-démographiques sur les liens sociaux et les organisations territoriales.

L'Ariège est particulièrement emblématique de ce processus. Le département compte quatre Cada, dont trois depuis 2016 dans les villes petites et moyennes de Foix, Pamiers et Saverdun. L'établissement que nous étudions a été ouvert en 1998 et l'un des rares à être situés dans un village, celui Carla-Bayle. C'est une petite commune de 700 habitants environ (dont une centaine de résidents du Cada), distante des centres urbains du département et des réseaux de transport en commun. Elle est un des bastions du protestantisme local et connue pour promouvoir des valeurs de tolérance, comme le rappela le maire au moment de la création du centre². Au-delà de la référence au philosophe natif de la région Pierre Bayle (1647-1706), il convient de souligner la place prépondérante occupée par les territoires ruraux du protestantisme dans la géographie de l'accueil en faveur des exilés comme l'a souligné Élise Martin dans ses travaux sur les Cévennes [2020].

Notre questionnement porte sur le rôle des dispositifs de prise en charge des exilés, et des exilés eux-mêmes, dans les transformations sociales des espaces ruraux. Située à l'interface entre études rurales et études migratoires, notre analyse repose sur une double thématique : les politiques publiques à destination des exilés et les recompositions territoriales et sociales des campagnes. Sur ce dernier point, cet article vise à apporter une contribution originale à un courant de la géographie rurale qui cherche à éclairer des formes de renouveau des espaces ruraux au-delà d'une vision urbano-centrée [Mathieu 1974 ; Kayser 1989 ; Pistre 2011]. Notre hypothèse est que la rencontre de deux dynamiques démographiques différenciées – présence de demandeurs d'asile et de « néos » – contribue à redynamiser le tissu social des espaces ruraux. La création d'un Cada spécialisé dans l'accueil de familles dans un espace villageois

² À l'occasion de la célébration du 20^e anniversaire du Cada, l'intervention du maire a clairement mis en lumière la manière dont il a su s'approprier cette décision en l'inscrivant dans l'héritage culturel de sa commune, qui en fait un haut lieu de la tolérance. Il a ainsi mentionné que lors de l'entretien qu'il avait eu avec le Préfet en décembre 1997, il avait réagi à l'annonce de cette décision en rappelant : « qu'il s'agit du village natal d'un philosophe qui s'appelle Pierre Bayle, qu'il est le précurseur des idées des Lumières, [...] et que comme beaucoup de ceux que l'on accueille aujourd'hui, il avait été lui aussi poussé à l'exil pour ces idées religieuses et philosophiques » [transcription de l'intervention du 27 septembre 2018].

permet le maintien voire la réouverture de classes d'écoles. En outre, la solidarité exprimée par les habitants révèle un tissu de liens sociaux efficients au sein d'une population néo-rurale qui, en dépit de sa diversité, se caractérise par un capital culturel important [Berthomière et Imbert 2020].

Nous montrerons ainsi à partir du cas ariégeois que les liens sociaux noués entre exilés et « néos » autour du Cada structurent l'espace rural par leur dispersion sur l'ensemble du département. Le suivi social des plus précaires entraîne une dynamique du lien qui modèle une géographie particulière, les zones les plus rurales étant ainsi étroitement liées aux petites villes. Nous défendrons donc l'idée que les espaces ruraux sont des espaces marqués par la forte prégnance et la forte visibilité de ces « liens faibles », qui ne sont pas concentrés en un même lieu, et montrent, au contraire, toute la complexité des emboîtements, des proximités, des localisations des compétences, et le rôle des sociabilités indirectes [Granovetter 1973 ; Gefen et Laugier 2020]. Nous analyserons comment des migrations, initialement inscrites dans des dispositifs et des initiatives totalement séparés les uns des autres, se rencontrent et débouchent sur une organisation particulière du territoire.

En prenant appui sur les temporalités de la recomposition de l'espace tant institutionnel qu'associatif de la prise en charge des demandeurs d'asile, notre article se structure en deux parties définissant le caractère singulier des dynamiques sociales au sein de cet espace rural. Dans la première, nous montrerons comment un espace de sociabilités s'élabore autour du Cada et définirons ses principales caractéristiques. Dans la seconde, nous démontrerons que, sous l'effet du durcissement des politiques migratoires, le dispositif d'accueil s'est recomposé par de nouveaux liens de solidarité entre habitants (initiatives individuelles, création de collectifs et d'associations).

Cette analyse repose sur un suivi longitudinal de plusieurs catégories d'acteurs des dynamiques sociales suscitées par l'inscription grandissante des campagnes françaises dans le dispositif national d'accueil³. Depuis l'automne 2016, des entretiens⁴ ont été menés de manière régulière avec des personnes en exil, des travailleurs sociaux, des bénévoles et des militants associatifs, ainsi qu'avec des directions des établissements et des représentants de l'État. Les entretiens ont suivi une double trame, destinée à recueillir des éléments biographiques (*tableau 1*) d'une part, et les modalités de vie, de travail ou d'action bénévole de l'autre.

³ Les prénoms sont des pseudonymes.

⁴ Les entretiens mobilisés pour cet article se répartissent comme suit : trois représentants de l'État, quatre élus locaux, quatre professionnels de l'action sociale, onze personnes en exil et vingt-huit bénévoles et militants associatifs.

Personnes enquêtées	Fait marquants du parcours de vie	Activité professionnelle	Engagement et participation à des associations
AMELIE Née en 1977, (région lyonnaise). En Ariège depuis 2012. Vit dans la vallée de la Lèze	A travaillé dans un centre de rétention, dans un Cada (Centre de la France). Début 2019, partage son temps de travail entre le Cada du Carla-Bayle et un Prahda des Hautes-Pyrénées	Juriste	Soutient les relations entre Cada et bénévoles, avec certaines limites toutefois
ANNE Née en 1950, (Paris). Vit dans la vallée de l'Arac	Petite-fille de paysans de la vallée de l'Arac ayant migré à Paris, mère alsacienne, parents fonctionnaires. Militante au PCF en région parisienne. Retraîtée, part vivre dans la maison familiale.	Enseignante retraitée	Pilier du comité de soutien à un débouté de la demande d'asile du village. Depuis son « retour », très investie dans la vie politique. Ne souhaite pas « personnaliser » l'action en faveur des exilés, mais préfère la placer à un niveau plus « politique »
CAROLINE Née dans les années 1980. En Ariège depuis 2017		Travailleuse sociale	Soutient les relations entre Cada et bénévoles, avec certaines limites toutefois
CORINE Née dans les années 1970 (Ariège). En Ariège depuis 1998		Travailleuse sociale	Soutient les relations entre Cada et bénévoles, avec certaines limites toutefois
DIANE Née en 1940 (Haute-Garonne). En Ariège depuis 1989. Vit à Pamiers	Famille catholique pratiquante, travail à la ferme familiale, puis bourse pour des études d'assistante sociale à Toulouse	Assistante sociale puis déléguée départementale pour le Secours catholique	Engagement dans diverses associations caritatives. Très investie dans Emmaüs Pamiers
FRANCIS Né en 1950 (Paris) En Ariège depuis 2019. Vit en banlieue de Toulouse	Milieu populaire, a suivi une prépa, jeunesse bohème, engagement syndical et politique (Larzac, livraison de matériel médical en Bosnie lors de la guerre)	Formation de menuisier, carrière de décorateur de studio télé à Toulouse	Engagé toute sa vie, ancien syndicaliste, milite dans un collectif d'aide aux migrants (stand dans un marché de village), cours de LFE au Cada du Carla-Bayle. Marqué par le souvenir de l'incendie du logement de familles algériennes à proximité de sa maison d'enfance par des militants l'OAS.
GILLES Né en 1948 (Normandie). En Ariège depuis 1995. Vit à Foix	Origine rurale, parents ouvriers agricoles, puis départ pour Evreux, parents employés dans une usine. Marqué par l'engagement des grands-parents qui ont caché des personnes pendant la II ^e Guerre mondiale	Enseignant dans divers établissements professionnels	Nombreuses responsabilités syndicales au sein de l'Éducation nationale, fort investissement à SOS racisme et la LDH. En Ariège, poursuite des engagements à la LDH et présidence d'une association de défense des réfugiés.
HAWA Née en 1980 (Afrique subsaharienne). En Ariège depuis 2018. Vit à Foix	Arrivée en France avec ses 4 enfants après passage par la Lybie, la Méditerranée, l'Italie. Envoyée au Cada du Carla-Bayle par l'Ofii depuis Paris. Protection subsidiaire 6 mois plus tard, déménagement à Foix	En reconversion professionnelle	Amie proche d'une famille française bénévole au Cada, chez qui elle allait passer une journée par semaine. Cette famille continue à la suivre après sa sortie du Cada
IRENE Née en 1978, (région bordelaise). En Ariège depuis 2011. Vit dans la vallée de l'Arize	Arrivée au début des années 2000 en Occitanie pour travailler dans le secteur de la protection de l'enfance, puis emploi au Cada à partir de 2012	Travailleuse sociale	Soutient les relations entre les Cada et les bénévoles. A l'origine de l'association Partage.
LUC Né en 1985 (Pays de la Loire). En Ariège depuis 2016 (avant Aude). Vit dans la vallée de l'Arize	Parents fonctionnaires, enfance périurbaine, bac S, part en Australie, visite Asie et rapatriement sanitaire. Travaille comme roadie, voyage en Europe avec une Espagnole étudiante à Toulouse	Apiculteur	Conscience politique très à gauche (choix résidentiel sur vote LFI). Militant dans un collectif d'aide aux migrants, accueil de familles d'un Cada pour apprentissage de la culture d'un potager.
PAUL Né en 1947. Vit dans la vallée de l'Arac	Figure « néo » de la vallée de l'Arac, originaire de la région parisienne, arrivé dans les premières vagues « hippies » des années 1970. A une ferme-gîte dans un hameau de montagne (élevage caprin)	Paysan	Pilier du comité de soutien à un débouté de la demande d'asile du village. A agi par humanisme, ne se définit pas par une étiquette politique mais comme habitant solidaire.
SOPHIE Née en 1949, (Paris) En Ariège depuis 2008 (résidence secondaire). Vit dans le Castillonnais	Étude de langues à Paris puis Angers	Début années 70, enseigne l'anglais (St-Nazaire). 1977, concours d'infirmière, se consacre à la psychanalyse	Engagement dans des actions éducatives, création d'une « crèche sauvage » à St-Nazaire (années 70), militante en faveur des migrants en Loire-Atlantique. Rejoint rapidement les associations ariégeoises et s'y implique lors de ses séjours.

Tableau 1. Informations biographiques des enquêtés (extraits d'entretiens cités dans le texte).

À noter que les parcours des travailleuses sociales n'ont pas été recueillis.

1. Le Cada, espace de sociabilité entre exilés et « néos »

Si elle cadre avant tout la prise en charge des exilés, la politique nationale d'accueil des demandeurs d'asile et bénéficiaires d'une protection internationale comporte également une part d'aménagement du territoire avec la répartition des structures d'hébergement. Le ministère de l'Intérieur a donné, par exemple en 2016, pour consigne, de tenir compte de critères comme la « dynamisation des espaces ruraux (commerces, écoles, etc.) »,

« l'accessibilité des lieux d'hébergement notamment au vu des réseaux de transports en commun » ou encore « les opportunités immobilières » dans le choix des lieux d'implantation de nouvelles structures d'hébergement⁵. La configuration créée autour du Cada du Carla-Bayle répond de manière indirecte à cette préoccupation de dynamisation d'un territoire rural, avec les relations sociales qu'il entraîne entre demandeurs d'asile et « néos » installés dans le département. Cet espace de sociabilités entre populations migrantes est paradoxalement marqué par des caractères antagonistes. En effet, si la présence des demandeurs d'asile dans ce village résulte le plus souvent d'une orientation par l'État et non de leur souhait, celle des « néos » est délibérée et marquée par une volonté d'offrir l'hospitalité. Leur rencontre doit beaucoup à l'équipe du Cada, chargée de l'accompagnement social et juridique des demandeurs d'asile.

1.1. Des demandeurs d'asile « orientés » vers le rural par l'État et ses agents

C'est d'abord le caractère non désiré, voire contraint, de la présence des demandeurs d'asile en Ariège qui marque les dynamiques sociales émergeant autour du Cada. En effet, le système d'hébergement des exilés est en pénurie chronique depuis sa prise en charge par l'État français dans les années 1970, malgré un nombre croissant de structures et donc de places [Masse *op. cit.* ; Frigoli, 2004 ; Ribémont 2018]. À la politique de dispersion des centres sur l'ensemble du territoire national mise en place dès les années 1990, s'ajoute depuis le début des années 2010 l'idée d'une répartition par l'État des demandeurs d'asile eux-mêmes⁶. Cette pratique, qui prévaut de longue date dans d'autres pays européens dont l'Allemagne ou la Grande-Bretagne [Boswell 2003] est introduite en France sous le terme d'« orientation directive » par la loi du 29 juillet 2015 relative à la réforme du droit d'asile. Elle conditionne l'accès à un hébergement et l'octroi de l'allocation pour demandeurs d'asile à l'acceptation par le demandeur de la place qui lui est attribuée par l'Office français pour l'immigration et l'intégration (Ofii). La loi asile et immigration du 10 septembre 2018 renforce ce mécanisme en prévoyant la répartition mensuelle de 2 500 demandeurs d'asile d'Île-de-France vers les autres régions et en empêchant les demandeurs d'asile de circuler hors de la région de leur hébergement sans accord préalable de l'Ofii.

⁵ Voir l'instruction relative aux schémas régionaux d'accueil des demandeurs d'asile, 25 janvier 2016, ministère de l'Intérieur (<<https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf/circ?id=40532>>).

⁶ Voir le rapport *L'hébergement et la prise en charge financière des demandeurs d'asile*, Inspection générale des finances, Inspection générale de l'administration et Inspection générale des affaires sociales, 2013, Paris (<<https://www.vie-publique.fr/rapport/33467-lhebergement-et-la-prise-en-charge-financiere-des-demandeurs-dasile>>).

La majorité des demandeurs d'asile hébergés dans le Cada du Carla-Bayle n'ont, de fait, pas plus choisi de vivre dans ce village qu'en Ariège. Ils y ont été « orientés » par les autorités françaises, parfois depuis d'autres départements de la région – selon le principe dit « d'orientation régionale » –, le plus souvent depuis d'autres régions, éloignées de ce territoire, selon le principe dit « d'orientation nationale ». Cette « orientation » ne se fait pas aisément car elle ajoute une étape à des parcours migratoires déjà complexes. Elle requiert un travail de persuasion des agents de l'Ofii chargés de communiquer aux demandeurs d'asile leur lieu d'hébergement. Il leur faut développer un discours convaincant autour de la localisation du Cada, de ses atouts, pour la rendre acceptable.

La majeure partie des personnes en exil interrogées et ayant résidé dans ce Cada ont en effet rapporté avoir clairement exprimé aux agents de l'Ofii leur volonté de ne pas vivre en milieu rural – ni loin de Paris. Ces agents peuvent recourir à des instruments contraignants, comme menace du retrait des « conditions matérielles d'accueil » (droit à un hébergement et à l'allocation). Les entretiens effectués témoignent davantage de l'emploi d'une rhétorique destinée à obtenir l'agrément des demandeurs d'asile. Si, pour d'autres types de centres, il s'agit de construire « l'attractivité » auprès des personnes en exil [Bouagga 2020], l'enjeu pour les Cada situés hors des grandes métropoles est de les rendre acceptables. Les pratiques des agents de l'État rejoignent ainsi un ensemble de mesures relevant des politiques migratoires destinées à intervenir directement sur la réflexivité et la capacité d'action des personnes en exil, comme le retour dit « volontaire », promu depuis le milieu des années 2000 et reposant sur « des modalités spécifiques d'incitation sous contrainte » [Chappart 2009 : 19], ou encore des techniques de persuasion orale utilisées par certains professionnels des centres de rétention pour obtenir des personnes recluses leur consentement à leur propre expulsion [Khosravi 2009].

Or, les personnes en exil interrogées ont raconté avoir été tenues dans l'ignorance de leur lieu de destination exact, surtout lorsqu'elles étaient déplacées depuis une région lointaine en France. La métropole toulousaine leur était présentée par les agents de l'Ofii pour obtenir leur accord sur la place attribuée. Les qualités de cette métropole leur étaient vantées, les agents de l'Ofii leur livraient un discours rassurant, notamment lorsque les personnes en besoin d'un hébergement indiquaient ne pas souhaiter vivre dans des petites villes ou des villages. Hawa, envoyée par l'Ofii depuis Paris, venue seule avec quatre enfants en bas âge depuis son pays d'Afrique subsaharienne, racontait cela ainsi :

À l'Ofii à Paris, on m'a fait savoir qu'on m'envoie à Toulouse, que j'aurai un logement pour mes enfants. Le plus choquant dans l'histoire c'est que quand on est arrivé à Toulouse on nous a dit

qu'on va en Ariège. [...] Nous sommes venus en train, seuls. Pour moi c'était Toulouse le point final. On a cherché à nous embrouiller. Le Cada a envoyé une assistante sociale pour nous chercher. On a fait une heure de route, mais elle a su nous calmer, les enfants pleuraient, j'avais peur. Quitter tout le monde à Paris, vraiment ça faisait peur. L'assistante sociale a su me calmer, me faire oublier ce que je voyais à gauche et à droite par la fenêtre, elle disait que j'allais retrouver d'autres Africains au Cada. Quand j'ai vu la maison, je me suis dit : je ne peux pas faire ça aux enfants, je ne peux pas rester ici. Mais les assistantes sociales m'ont beaucoup aidée. [mars 2020]

Son récit met en relation la peur ressentie lors du transfert en Ariège avec ce qu'elle avait subi pendant son parcours migratoire. La fragilité issue des expériences vécues en Libye et en mer Méditerranée était réactivée à cette occasion.

C'est, en général, à l'arrivée à Toulouse que les demandeurs d'asile découvrent que leur logement se situe en réalité ailleurs, à plus d'une heure de route de la métropole. L'arrivée au Cada du Carla-Bayle est souvent placée sous le sceau de l'ignorance voire de la contrainte. Une partie non négligeable du travail d'accompagnement social consiste alors à faire accepter ce lieu de vie aux exilés.

1.2. Faire accepter le rural

Les fonctions des professionnels du social des Cada sont fixées par un cahier des charges identique pour tous les établissements⁷. La localisation de la structure d'hébergement s'avère toutefois avoir des effets importants sur la manière dont l'accompagnement social est réalisé et donc sur les relations entre professionnels et personnes en exil.

Les travailleuses sociales interrogées connaissent la difficulté de l'acceptation de la localisation de l'hébergement, généralement synonyme d'isolement social. Le plus souvent elles viennent chercher les nouveaux résidents à la gare de Toulouse et doivent user de délicatesse pour leur expliquer qu'elles les emmènent dans un village loin de là. L'une d'entre elles, Irène, le résumait ainsi :

Le centre dans le village c'est la punition. C'est la punition pour tout le monde, mais pour ceux qui sont orientés depuis Toulouse, c'est trop près de Toulouse pour qu'ils soient obligés de venir. Ils viennent voir et ensuite ils refusent la place. Venir ici c'est carrément contraint. [Irène, assistante sociale, février 2019]

Ces professionnelles engagent donc une réflexion et des stratégies pour faire accepter la localisation du Cada aux nouveaux résidents. Ainsi, lorsque les personnes entrantes sont des femmes seules ou avec enfants, ce n'est jamais le seul homme de l'équipe de professionnels qui va les chercher. À l'arrivée dans le centre, la présentation de l'équipe et l'entretien avec la

⁷ Arrêté du 19 juin 2019 relatif au cahier des charges des centres d'accueil pour demandeurs d'asile.

directrice sont des moments-clé pour présenter de manière positive le Cada. Les discours portent sur les avantages du lieu, notamment pour les enfants, et sur la qualité du suivi humain. Il faut en effet pallier des difficultés objectives en termes d'absence de transports en commun et de commerces, qui grèvent sérieusement l'arrivée dans le village. Les professionnelles ne cachent pas ces obstacles :

Être ici c'est très isolé, on s'isole vachement, on ne peut pas bouger. [...] Le gros problème des Cada ruraux, c'est qu'ils [les demandeurs d'asile] perdent en capacitation, en capacité de bouger, donc d'agir, ça a des effets psychologiques. [Amélie, février 2019]

Le travail social consiste à mettre les personnes en confiance et à valoriser la structure d'accueil. La proximité de l'école et les qualités de la vie en village pour des enfants sont les principaux arguments sur lesquels mise l'équipe :

Les résidents pleurent en arrivant ici, ils ne veulent pas rester, ils ont peur de l'isolement. Puis ils voient les enfants contents, ils voient qu'ils sont bien accompagnés, qu'ils sont bien soutenus. [Corinne, assistante sociale, février 2019]

Un autre des atouts sur lesquels s'appuie également l'équipe du Cada est le fort investissement de bénévoles.

1.3. Soutenir les relations entre demandeurs d'asile et bénévoles

Les personnes qui se sont succédé à la direction du Cada ont toutes soutenu son ouverture sur l'extérieur. Si elle a été longtemps organisée par les professionnelles, dotées de moyens spécifiques, elle repose largement, depuis le milieu des années 2010, sur des initiatives des bénévoles. Des collectifs ont, en effet, émergé en réaction notamment à ladite « crise migratoire » de 2015 et ont pris contact avec la direction du centre pour manifester leur volonté de participer à la mise en place d'activités en faveur des demandeurs d'asile.

Cette aide est reconnue au plus haut niveau de l'État comme en témoignent les propos du sous-préfet, en charge de l'arrondissement de Foix, le 27 septembre 2018, lors de l'ouverture des festivités organisées pour le vingtième anniversaire du centre :

L'asile et la protection subsidiaire répondent en effet à des questions bien précises qui ne sont finalement constatées que dans un tiers des cas. Ce qui pose en creux finalement la question complexe du devenir des déboutés du droit d'asile. La complexité est également financière, logistique car accueillir 100 000 demandes d'asile en France comme on l'a fait en 2017, ce qui représente trois fois plus qu'il y a une dizaine d'années, cela nécessite des moyens financiers, humains. Les services de l'État et leurs partenaires de l'hébergement d'urgence en Ariège, il faut le souligner, ont accompli un effort substantiel en augmentant de 80 % le nombre de places. Dans ce contexte difficile, le succès du Cada est d'autant plus méritoire. Je veux profiter de cette prise

de parole pour féliciter l'ensemble des équipes de Adoma⁸ et les artisans de cette œuvre collective. En premier lieu, l'engagement et le professionnalisme des équipes de Adoma auxquelles je veux rendre hommage. Je dois en particulier souligner le travail de préparation à l'intégration que vous mettez en œuvre à travers notamment un certain nombre d'actions [...] en vous appuyant sur un grand nombre d'associations dans cette entreprise. Votre travail a permis en vingt ans, de donner espoir et sécurité à plus de 1 000 personnes issues de 40 pays, dont un grand nombre de femmes avec enfants.

À travers ces mots, le sous-préfet mobilise un argumentaire partagé par une large part de nos enquêtés. Il souligne les difficultés inhérentes à la procédure d'asile en laissant penser que celles-ci peuvent à la fois, d'un point de vue logistique, être plus prononcées à la campagne du fait de l'éloignement des centres de décision, mais plus facilement surmontées grâce aux relations de proximité et à la solidarité qui seraient propres au monde rural. L'ampleur du mouvement associatif mobilisé autour du Cada illustrerait indubitablement ces valeurs.

Si la collaboration passe par un partage clair des missions entre professionnels et bénévoles, elle est très soutenue par l'équipe du Cada, qui y voit une vraie plus-value à ses propres actions :

Cela favorise une meilleure insertion du Cada dans son environnement. Cela permet aussi une meilleure prise de conscience par les habitants de qui sont ces gens-là. [Irène, février 2019]

Les activités organisées par ces bénévoles figurent en bonne place dans le planning hebdomadaire d'activités mis en place pour les demandeurs d'asile. Leurs interventions se déroulent trois jours par semaine (*tableau 2*) ; ils prennent également en charge de nombreuses activités le week-end (par exemple l'organisation de promenades et de pique-nique).

Tableau 2. Planning hebdomadaire des activités des résidents du Cada du Carla-Bayle (février 2019)

⁸ Adoma est l'un des opérateurs nationaux pour l'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile en France.

	Matin	Après-midi
Lundi	Ateliers sociolinguistiques par l'association Partage	Ateliers sociolinguistiques par l'association Partage
Mardi	Navette organisée par la mairie pour les courses dans une ville moyenne du département	Navette organisée par le Cada pour la Croix-Rouge d'une commune avoisinante
Mercredi	Conversation en langue française par des bénévoles	Aide aux devoirs pour les enfants par les bénévoles
Jeudi	Cours de français dans une commune avoisinante par l'Union départementale des associations familiales (Udaf)	Navette organisée par le Cada pour les Restos du cœur dans une ville moyenne du département
Vendredi	Ateliers sociolinguistiques par l'association Partage	Ateliers sociolinguistiques par l'association Partage

Les liens tissés lors de ces rencontres renforcent le travail social et permettent aux demandeurs d'asile de « prendre place » dans leur nouvel espace de vie.

L'investissement des bénévoles, largement soutenu par l'équipe, entraîne toutefois des discussions entre les professionnelles sur les limites à poser à cette collaboration. L'idée-clé de ces discussions est que : « l'État compte sur la société civile, qui ne coûte pas cher. Mais c'est une erreur », explique Irène en février 2019. Ainsi, si certaines essaient de convaincre les bénévoles de convoyer les demandeurs d'asile et de pallier l'absence de transports en commun dans la commune, d'autres comme Irène, s'y opposent car « c'est du ressort du travail du Cada, il faut que Adoma en ait conscience car elle a tendance à grignoter... ».

Au-delà des débats suscités par la mobilisation de la solidarité locale comme palliatif à l'absence de ressources humaines et logistiques permettant aux travailleuses sociales d'assurer pleinement la prise en charge des déplacements liés à l'administration de l'asile [Berthomière *et al.*, 2020a], la nature de ces relations reste avant tout configurée par l'issue envisagée et réelle de la procédure d'asile. Lorsque les professionnelles entendent une réponse négative à la demande d'asile, elles se tournent vers les réseaux de bénévoles. Elles préparent ainsi la sortie du Cada en défendant l'idée que le refus du statut de réfugié ne doit en rien signifier la fin de l'accompagnement social.

2. L'émergence d'une solidarité plurielle sous contrainte

Le suivi longitudinal des dynamiques sociales portées par les acteurs de l'accompagnement des demandeurs d'asile du Cada, dont l'intensité et la diversité ont pris de l'ampleur après 2015, montre la singularité des sociabilités à l'œuvre entre les différents groupes de la population environnante. Les formes de l'engagement comme les modalités d'actions se

distinguent des situations observées au sein des grandes villes notamment car nombre de bénévoles considèrent qu'ils ont un rapport spécifique à la migration [Berthomière et Imbert 2020]. Ils partagent avec les personnes qu'ils aident le fait d'avoir un rapport singulier à leur lieu de vie. Si, à la différence des exilés, ils l'ont pour la plupart choisi, ils s'inscrivent dans une dynamique réflexive liée à l'idée de racinement [Martiniello *et al.* 2009]. Même après plusieurs décennies d'installation dans le village, il leur est renvoyé à eux aussi l'image d'une population étrangère, celle des « néos ». Au fil des entretiens, l'engagement social des enquêtés en faveur des exilés a souligné la place prépondérante que pouvait occuper le sentiment d'une intégration sociale rendue difficile, car éloignés de la « culture locale ». Les échanges entre anciens et néo-ruraux recourent ici des situations observées sur d'autres terrains de recherche ou mis en lumière dans l'analyse de processus de gentrification rurale [Richard 2021 ; Roy *et al.* 2013].

En cela, l'analyse de la mise en relation qu'organise le Cada permet de dévoiler à la fois les liens entretenus avec la migration et les ressorts d'une autochtonie [Berthomière et Imbert 2020]. Engager une lecture décentrée d'une géographie sociale de cet espace rural, en se saisissant de la fonction-miroir qu'organise l'analyse des dynamiques socio-spatiales à l'œuvre autour du Cada, demeure toutefois difficile. Il convient, en effet, d'éviter de placer les populations « autochtones » dans un rapport distant à la question de l'exil, du déracinement, du fait de leur moindre présence au sein des associations et autres collectifs en soutien migrants. De plus, il est nécessaire de prendre une précaution supplémentaire en rappelant que les dynamiques sociales que nous avons observées sont le fait de l'action de l'ensemble des acteurs et qu'ils ont tous leur part d'autonomie. Irène, une des travailleuses sociales et fondatrices de l'association Partage, participant aux activités du centre, évoque son propre engagement, la singularité du lieu et les risques auxquels peuvent s'exposer les « néos » bénévoles :

Avec des collègues, on a souhaité créer l'association Partage car on voulait déconstruire des *a priori* : qu'ici c'est l'Eldorado. On voulait que [les demandeurs d'asile] voient des gens locaux qui n'étaient pas trop riches.[...]. L'engagement ne fait pas appel d'air, l'engagement est une réponse. [...] Mais en cas de souci, comme on est ici dans le monde rural, on se connaît tous, cela facilite la résolution des problèmes [...]. La distance affective est plus difficile à trouver chez les bénévoles. Ils peuvent se vexer du départ après obtention du statut mais nous, en tant que professionnels, c'est différent. [mai 2018]

Si la solidarité en faveur des exilés dans le monde rural semble, ici, bénéficier de modes de régulation liés à la proximité géographique, à l'interconnaissance des acteurs, il ne s'agit pas

pour autant de naturaliser l'espace rural au sens où il serait préservé des tensions politiques qui structurent le débat national sur les migrations internationales et l'asile.

2.1 Se solidariser pour les exilés dans un contexte éloigné des centres de décision

L'action des associations est de plus en plus reconnue comme un élément à part entière du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile. Toutefois, les évolutions récentes du cadre réglementaire ont pu déstabiliser l'économie de la relation construite au fil des années entre les représentants locaux de l'État – au premier chef, la préfecture du département –, les professionnels du Cada et les associations ou collectifs de soutien. Par exemple, la régionalisation des procédures « Dublin » engagée dès 2017 a consisté à (re)centraliser les compétences sur un ensemble réduit « de 10 pôles spécialisés dits “pôles régionaux Dublin” (PRD) »⁹. Ce sentiment d'une mise à distance des centres de décision a été d'autant plus vivement ressenti qu'elle s'est accompagnée d'une accélération des actions engagées dans le cadre de la procédure « Dublin » (délais de saisine, de réponse, de transfert) et d'un recours plus fréquent aux assignations à résidence pendant la détermination de l'État, censé examiner la demande d'asile et les décisions de transfert organisées avec la police aux frontières (PAF) pour accélérer les procédures de reconduite¹⁰.

En rompant avec la dynamique de dialogue, qui prévalait et trouvait sa stabilité dans les modalités d'actions et les savoir-faire des acteurs de l'accompagnement des exilés, ce repositionnement des niveaux de décision de l'autorité publique, plus éloigné du « terrain », a conduit à des arbitrages moins soucieux des cas particuliers. Alors qu'une ancienne préfète de département s'était donné pour principe de ne jamais expulser du territoire national des familles avec enfants pendant l'année scolaire, cela est arrivé après son départ. En février 2020, sur décision de la préfecture de région, des Albanais ont été renvoyés à Tirana. Leur nombre correspondait à un objectif chiffré précis, celui de places disponibles dans un avion affrété à cet effet. À la même période, un ordre d'expulsion a été émis pour un habitant d'un village de montagne, qui a pu finalement rester, grâce à l'aide juridique, médiatique et matérielle de la population. Enfin, au printemps 2021, un Albanais, père d'une famille qui avait été prise en charge par une association depuis trois ans, a reçu une OQTF¹¹ après un contrôle routier et un séjour au centre de rétention de Perpignan. Ces trois événements ont

⁹ Voir notamment les informations fournies par le Gisti (Groupe d'information et de soutien aux immigrés) sur la procédure « Dublin » (<<http://www.gisti.org/spip.php?article5153>>).

¹⁰ Voir l'article « Régionalisation des procédures Dublin », daté du 30 juin 2018, sur le site de la Cimade (<<https://www.lacimade.org/dublin-generalisation-de-la-regionalisation-des-procedures-dublin/>>).

¹¹ Acronyme pour : obligation à quitter le territoire français.

fortement ébranlé la relation de confiance, instaurée depuis 2015, entre les autorités publiques, les travailleurs sociaux et le tissu associatif. Ce sentiment d'incompréhension chez les bénévoles est d'autant plus fort qu'il vient brutalement mettre à mal le consensus trouvé par les « néos » et une partie des « autochtones » sur la question des exilés : leur accueil participe d'un renouveau démographique qui bénéficie au maintien des établissements scolaires, aux commerces et aux services.

2.2. Les ressorts d'une solidarité en actes

Suite au démantèlement des camps de Calais à partir de 2016 et à la médiatisation concomitante de la crise syrienne, les mobilisations citoyennes se sont multipliées [Agier *et al.* 2018]. Sur notre terrain, elles ont émergé selon deux modalités différentes. Dans un premier cas, la mobilisation a eu pour origine un réseau de militants arrivés d'Île-de-France au cours de la décennie 2000 pour s'installer dans des villages où ils ont développé différentes activités (artisanat, agriculture/maraîchage ou édition). Ces « néos », avec un passé étudiant marqué par les luttes urbaines, dont le soutien aux sans-papiers et, pour certains, des passages en squats urbains et ruraux, ont été les premiers à s'engager en faveur des exilés au moment de la mise en place des centres d'accueil et d'orientation (CAO), destinés à accueillir les personnes expulsées des campements du Calais et de Paris. Leur action s'est concentrée sur la dénonciation des conditions de vie et d'acheminement dans ces centres (transports des exilés, logement, nourriture) et du rôle ambigu des institutions prenant part à l'accueil, notamment de certaines associations. Cette mobilisation, faite par le bouche-à-oreille, à l'occasion souvent de distribution de tracts sur des marchés, s'est traduite par des manifestations engagées avec les exilés eux-mêmes, avec pour objectif de les rendre acteurs de leurs luttes. Une telle action, calquée sur les luttes des sans-papiers, s'appuyait également sur un réseau de militants comprenant des avocats basés dans la métropole régionale.

Bien que reposant sur des savoir-faire bien constitués, cette mobilisation s'est essoufflée au bout d'une année, alors que d'autres formes d'engagement, moins frontales et à l'affichage politique moins marqué, se mettaient en place depuis 2017 [Berthomière et Imbert 2020]. Malgré l'impact médiatique qu'avait suscité la violence des images du démantèlement des camps de Calais chez les habitants du département, cette modalité d'action trop radicale, s'est révélée inadaptée au contexte local. Si une partie des « néos » a pu s'associer à la démarche, tel n'a pas été le cas d'acteurs locaux engagés de longue date dans l'aide aux plus démunis :

Vous ne me trouverez pas dans les manifestations. [...] Je viens d'un milieu d'agriculteurs, on plante, on sème, ça pousse... Un coup de force pour les migrants, cela ne m'a pas donné beaucoup

de satisfaction. Je travaille pour que le plus grand nombre décide de venir en aide. C'est mon truc.
Les gens [les migrants] que je peux connaître, les autres peuvent les connaître. C'est mon but
d'agir pour cette cause, ma manière d'agir. [Diane, membre du Secours catholique, mai 2019]

D'un point de vue morphologique, il est notable que cette structuration se caractérise par une gradation des niveaux d'institutionnalisation et des formes d'engagement des individus qui composent ces collectifs. Le pilier à la fois central et originel des mobilisations est issu de groupes d'anciens militants de la Ligue des droits de l'Homme (LDH), souvent retraités et non natifs du département, en relation depuis de nombreuses années avec les acteurs publics et, plus particulièrement, la préfecture. Une figure émerge, celle de Gilles, un ancien professeur de l'enseignement professionnel, ayant exercé dans des quartiers urbains populaires. D'une grande expérience dans l'engagement syndical, ce natif de Normandie connaît parfaitement les rouages juridiques de la décision de reconduite aux frontières et est informé sur les dossiers d'expulsion. C'est lui qui a orienté et conseillé les mobilisations locales depuis 2017 dans le département [Berthomière et Imbert 2019]. Il a été, en effet, une ressource essentielle pour le tissu associatif. Ce dernier se compose ainsi : des associations caritatives (soutien traditionnel aux migrants en zones urbaines) et qui se sont agrégées, souvent à l'initiative d'Emmaüs aux collectifs Cent pour un toit¹² ; des associations locales d'habitants, dont certaines issues du champ de la solidarité internationale ; des collectifs sans statut associatif et des personnes agissant à titre individuel qui ont fourni un appui logistique pour loger des exilés à leur sortie du Cada, souvent sous la menace d'une expulsion.

Le suivi régulier de ces collectifs nous révèle qu'au niveau des villages et des vallées, où l'engagement et les compétences des bénévoles varient considérablement, l'efficacité du dispositif repose sur des personnalités qui œuvrent par leur rôle d'intermédiation entre Gilles, qui connaît et fait suivre les dossiers, les administrations pour loger et soigner les exilés ou scolariser leurs enfants et des personnes prêtes à donner plus ou moins ponctuellement des coups de main.

L'action de ces collectifs consiste essentiellement aujourd'hui à aider les expulsés du Cada, suite à un refus de l'octroi du statut de réfugié, ou à accueillir d'autres exilés sous le coup d'une OQTF et venus s'abriter loin de la métropole régionale où ils résidaient. Cette rupture temporelle, que l'on situe en 2015, amène à un changement d'échelle ; ce n'est plus l'institution qui prime, mais des réseaux d'habitants solidaires, révélant la force des liens faibles et un ensemble de savoir-faire. On bascule alors dans une logique de protection de sans-papiers, dont une partie est déplacée avec l'aide des bénévoles.

¹² Le dispositif Cent pour un toit, créé en Touraine par Emmaüs, repose sur un principe de cotisation mensuelle de la part de 100 personnes permettant le financement d'un logement pour des individus en situation de précarité.

Structurés sur des bases totalement différentes de celles évoquées précédemment avec le cas de la mise en place du CAO, où le mot d'ordre mêlait solidarité et dénonciation d'un système politique¹³, le mouvement de solidarité observé s'appuie sur des espaces relais permettant de diffuser les informations et les recommandations reçues d'acteurs-clés comme Gilles. Aux côtés des chorales, des épiceries solidaires, le marché devient, sans conteste, l'espace social de l'engagement. La proximité des habitants du département, dont beaucoup ont l'habitude de caler leurs déplacements sur les jours de marché des villages alentour, a permis de mobiliser des ressources pour répondre aux attentes des exilés sous le coup d'une probable expulsion. Ainsi, de jeunes « néos » arrivés en Ariège pour y développer une activité agricole ont pu prendre connaissance des soutiens recherchés et aider les exilés grâce aux stands d'informations sur les marchés.

La grande force des liens qui ont pu être tissés repose, en partie, sur l'absence de réels marquages politiques des organisateurs de cette mobilisation. La plupart des « néos » choisissent de s'engager en faveur des exilés et leur motivation s'inscrit dans une démarche personnelle où la recherche de bien-être, qui anime leurs choix de vie, ne peut s'exprimer pleinement qu'en participant à réduire la souffrance des plus démunis. Ce positionnement est très clairement synthétisé par Francis, un « "néo" de longue date », qui installe chaque semaine le stand de son collectif sur marchés : « Ce qui m'intéresse, c'est la force des liens, l'universalisme, l'expérience de la relation ». Néanmoins, son analyse de l'engagement bute quelquefois sur des *a priori* d'ordre générationnel :

C'est indispensable de travailler de manière réflexive. Il y a des générations plus jeunes qui passent comme des étoiles filantes. [Francis, novembre 2018]

Les liens qui prennent forme au fil des rencontres improvisées sur les marchés recèlent tous leur part de complexité adossée à des références communes permettant de partager l'engagement. Si nous avons pu insister précédemment sur le fait que la mise en relation des « néos » s'émancipe – à un premier niveau – de marqueurs politiques, un ensemble de références les relie toutefois dans leur mobilisation :

Mon traumatisme, c'est la guerre d'Algérie, qui m'a beaucoup marqué, et quand j'ai compris ce qu'était la Shoah. J'ai été bouleversé, c'est une question qui m'accompagne tous les jours. Je me dis que rien n'est acquis. [Sophie, septuagénaire, psychologue, janvier 2019]

Ici, l'Ariège, c'est un pays militant. Quand je vais dans le Centre-Ouest, je me sens dans un pays différent. Je n'en parle pas avec tous [de mon engagement]. Mon grand-père, il a fait l'Algérie. Il a

¹³ Le tract diffusé par les militants soutenant ces manifestations avait pour slogan : « Solidarité sans frontière. Réfugiés bienvenus, politiciens dehors. Des papiers pour tous et toutes ou plus de papiers du tout ».

un point de vue radical. [...] Je n'ose pas lui en parler. C'est peut-être une erreur. Mes parents et mes sœurs participent au Cent pour un toit d'ici. [Luc, trentenaire, apiculteur, mai 2018]

Au sein des espaces d'accueil les plus reculés, la mobilisation en faveur des déboutés de l'asile, même si elle est soutenue par des réseaux d'associations basées au sein de sous-préfectures ou de villes moyennes du département et des collectifs disséminés dans le tissu villageois, s'opère d'abord sur la base d'un entre-soi qui contraint les habitants à un travail « d'introspection collective ». Des acteurs de la mobilisation en faveur d'un débouté de l'asile hébergé dans le village réinscrivent cet événement dans l'histoire sociale du lieu :

André a fédéré, mais il y a quand même deux clans dans le village. Les « néos » des années 70 et les autres. Il y a 50 ans, André n'aurait pas été accueilli de la même manière. En 70, je suis arrivée avec mon mari. C'était le 1^{er} Noir du village. Un jour, le facteur est arrivé en me disant : « J'ai une lettre pour M. Nègre ». [Anne, novembre 2019]

« André est un cas qui ouvre la relation avec la population, et cela nous amène aussi à faire évoluer notre position sur les jeunes plus paumés qui arrivent ici ». [Paul, novembre 2019]

Paul souligne que dans ce contexte, il a choisi de répondre à une sollicitation pour faire partie de la prochaine liste pour les municipales en conditionnant son accord à l'engagement de solliciter l'intégration du village au réseau Anvita¹⁴.

Conclusion

Nos analyses ont montré la traduction locale de la mise en place du DNA et ses effets sur la population, qui s'est organisée pour venir en aide aux exilés. Nous insistons sur la dimension territoriale engendrée par la mobilisation des aidants. À l'intérieur de cette constellation, certains sont installés dans des espaces isolés, plus protecteurs. D'autres, au contraire, rejoignent les petites villes du département, où ils s'engagent au sein du tissu caritatif. Les actions solidaires ne sont donc pas purement locales, elles ont besoin aussi de se lier aux petites villes pour s'inscrire dans l'espace de la représentation politique. Elles prennent place au sein de systèmes de mobilité qui sont ceux habituellement pratiqués par les villageois pour leur vie quotidienne. Leur territorialité reflète celle d'une grande partie des activités quotidiennes des habitants de ces espaces ruraux peu denses et relativement enclavés. Ces actions combinent, en effet, des relations de proximité à l'échelle du village ou de la vallée avec des personnes relais, qui les étendent jusqu'au niveau départemental. Elles révèlent toute la complexité de ce qu'on nomme « le local » en milieu rural, un enchevêtrement de liens de proximité et de liens polarisés par les petites villes où se concentrent les emplois qualifiés et

¹⁴ Association nationale des villes et territoires accueillants.

certaines lieux de décision. Cette fluidité de la circulation à l'échelle du département ne caractérise pas tous les acteurs. Il s'agit plutôt d'une « mobilité par délégation », dans laquelle se trouvent investies des personnes ayant un plus grand spectre d'action, qui profite, par retour d'expérience et circulation d'informations, à l'ensemble du collectif. Au-delà de cette vie locale, certaines ont même la capacité de déployer leur action aux niveaux régional et national grâce à leur engagement dans des réseaux de militants. Inversement, l'isolement, voire l'invisibilité, de certains habitants vivant dans un hameau perdu de fond de vallée est un atout pour les collectifs qui souhaitent cacher une famille menacée d'expulsion.

Il y a donc une morphologie sociale labile qui fait à la fois la force – en donnant du « jeu » aux actions entreprises – et la fragilité – en rendant les acteurs dépendant les uns des autres, plus particulièrement de ceux qui ont des positions centrales dans le dispositif – des collectifs engagés dans l'aide aux exilés.

Bibliographie

Agier, Michel, et al., 2018, *La jungle de Calais*. Paris, PUF.

Berthomière William, Imbert Christophe, 2019, « Quand s'engager ancre et s'ancrer « engage » : les voies plurielles de l'autochtonie au sein des réseaux d'aide aux exilés en Ariège », *L'Espace Politique* [En ligne], 38 (2), mis en ligne le 28 février 2020, consulté le 09 novembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/inshs.bib.cnrs.fr/espacepolitique/6832>

Berthomière William, Fromentin Julie, Lessault David, Michalon Bénédicte, Przybyl Sarah, 2020. « L'accueil des exilés dans les espaces ruraux en France : orientations nationales et déclinaisons locales d'une politique de dispersion », *Revue européenne des migrations internationales*, 36 (2 – 3) : 53-82.

Berthomière William, Imbert Christophe, 2020. « Le refuge ariégeois : atout et diversité d'une topographie de l'accueil », *Journal of Alpine Research / Revue de géographie alpine*, 108-2. **Bonerandi Emmanuelle**, 2008, « L'accueil des demandeurs d'asile à la campagne : des étrangers d'un nouveau genre ? », in J.-P. Diry (dir), *Les étrangers dans les campagnes. Actes du colloque franco-britannique de géographie rurale, Vichy - 18 et 19 mai 2006*. Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal (« Ceramac » n° 25) : 329-346.

Boswell, Christina, 2003, « Burden- Sharing in the European Union: Lessons from the German and UK Experience », *Journal of Refugee Studies* 16 (3) : 316- 335.

- Bouagga, Yasmine**, 2020, « Politiques de l'urgence et bricolages humanitaires. Genèse des “centres d'accueil et d'orientation” dans la crise calaisienne », *Revue européenne des migrations internationales* 36 (2- 3) : 29- 51.
- Chappart, Pascaline**, 2009, « L'artifice du “retour volontaire” », *Plein droit* 81 (2) : 19- 21.
- Dwyer Peter et David Brown**, 2008, « Accommodating “others”?: Housing dispersed, forced migrants in the UK », *Journal of Social Welfare & Family Law* 30 (3) : 203-218.
- Frigoli Gilles**, 2004, « Le demandeur d'asile : un “exclu” parmi d'autres ? La demande d'asile à l'épreuve des logiques de l'assistance », *Revue européenne des migrations internationales* 20 (2) : 153-167.
- Fromentin Julie et Pierre Pistre**, 2021, « L'immigration dans les campagnes françaises : des effectifs limités mais des origines qui ne cessent de se diversifier », *Population et sociétés* 591 : 1-4.
- Gefen Alexandre et Sandra Laugier (dir.)**, 2020, *Le pouvoir des liens faibles*. Paris, CNRS Éditions.
- Granovetter, Mark S.**, 1973, « The Strength of Weak Ties », *American journal of sociology* 78 (6) : 1360-1380.
- Kayser, Bernard**, 1989, *La renaissance rurale : sociologie des campagnes du monde occidental*. Paris, Armand Colin.
- Khosravi, Shahram**, 2009, « Sweden: detention and deportation of asylum seekers », *Race & Class* 50 (4) : 38- 56.
- Martin, Élise**, 2020, « Reprendre son souffle dans un village cévenol. Ethno-géographie de l'accueil de personnes exilées en milieu rural », *Revue européenne des migrations internationales* 36 (2- 3) : 161- 184.
- Martiniello Marco, Nicolas Puig et Gilles Suzanne**, 2009, « Éditorial : Créations en migrations », *Revue européenne des migrations internationales* 25 (2) : 7-11.
- Masse, Jean-Pierre**, 2001, « Genèse et institutionnalisation du dispositif d'accueil des réfugiés politiques en France », *Les Cahiers de la sécurité intérieure* 45 : 45- 68.
- Mathieu, Nicole**, 1974, « Propos critiques sur l'urbanisation des campagnes », *Espaces et sociétés* 12 : 71- 89.
- Pistre, Pierre, 2011, « Migrations résidentielles et nouveaux démographiques des campagnes françaises métropolitaines », *Espace populations sociétés* 3 : 539- 555.
- Ribémont, Thomas**, 2018, « Décourager les demandeurs d'asile ? Quand les conditions d'accueil en France se veulent plus “directives”. Analyse du droit à l'hébergement dans la loi

du 29 juillet 2015 », *La Revue des droits de l'homme* 13

(<<https://journals.openedition.org/revdh/3434>>).

Richard, Frédéric, 2021, *La gentrification rurale au regard de l'expérience britannique. Traverser les frontières, lire le processus et s'approprier la notion*. Limoges, Pulim.

Robinson Vaughan, Roger Andersson et Sako Musterd, 2003, *Spreading the "burden"? A review of policies to disperse asylum seekers and refugees*. Bristol, Bristol University Press.

Roy, Louis, Sylvain Paquette et Gérald Domon, 2013, « Anciens et néoruraux. Préjugés, tensions et affinités au sein d'une localité rurale québécoise », *Géographie, économie, société* 15 (1-2) : 67-88.

Schech, Susanne, 2014, « Silent Bargain or Rural Cosmopolitanism? Refugee Settlement in Regional Australia », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 40 (4) : 601-618.

Sales, Rosemary, 2002, « The deserving and the undeserving? Refugees, asylum seekers and welfare in Britain », *Critical social policy* 22 (3) : 456- 478.

Simon-Barouh, Ida, 1989, « Les Cambodgiens en France : Une identité retrouvée et transformée », *Migrants formation* 76 : 67-79.

Cet article analyse le rôle du dispositif national français d'accueil des exilés dans la revitalisation d'espaces ruraux, à partir de la situation de l'Ariège. Ce dispositif, qui s'appuie sur une multiplicité d'acteurs institutionnels et non institutionnels, est organisé dans ce département autour d'un centre d'accueil de demandeurs d'asile. Les travailleurs sociaux y ont mis en place un ensemble d'actions de soutien administratif, matériel et linguistique en faveur des exilés. La mobilisation de collectifs de « néos » y joue un rôle de premier ordre, dans un contexte où la mobilisation des habitants est de plus en plus sollicitée suite au durcissement des politiques migratoires.

Mots-clés : Ariège, activisme, associations, bénévoles, demandeurs d'asile, centre d'accueil, migration, néo-ruraux.

This paper aims to present the system put in place to organize the reception of exiles in a rural French department, that is organized around a reception center for asylum seekers. It is from this center and through the intermediary of the social workers of the establishment that a series of administrative, material and linguistic support actions are set up in favor of the exiles. The participation of groups of "neos" activists plays a key role in a context where the mobilization of the inhabitants is increasingly solicited following the tightening of migration policies.

Keywords : Ariège, activism, association, volunteers, asylum seekers, reception center, migration, neo-rural.